

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05351

Numéro SIREN : 410 034 607

Nom ou dénomination : SUEZ Eau France

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2022 sous le numéro de dépôt 37413

SUEZ Eau France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



SUEZ Eau France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société SUEZ Eau France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUEZ Eau France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Méthode d'évaluation - Provision pour retraite et médailles du travail » de l'annexe aux comptes annuels, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite résultant de l'application de la recommandation de l'ANC n° 2013-02, modifiée le 5 novembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme précisé dans la note « Méthodes d'évaluation - Immobilisations financières » de l'annexe, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité lorsque celle-ci est inférieure à sa valeur d'acquisition. Des provisions pour risques peuvent être constituées lorsque la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus. Nous avons apprécié la cohérence des valeurs d'utilité des titres de participation avec les valeurs retenues pour l'établissement des comptes annuels.

La note « Méthodes d'évaluation - Provision pour renouvellement et remise en état du réseau » de l'annexe expose la méthode de constitution de cette provision à partir du contexte technique et contractuel des biens du domaine concédé. Dans le cadre de nos travaux, nous avons été conduits à apprécier les données contractuelles utilisées ainsi que les calculs effectués à partir des prévisions de renouvellement établies par la société.

Comme précisé dans la note « Méthodes d'évaluation - Ventes d'eau » de l'annexe, ces méthodes sont en partie constituées des volumes d'eau consommés mais non facturés aux clients à la clôture de l'exercice (y compris les surtaxes et redevances qui seront perçues pour le compte des collectivités au titre des contrats dont votre société est délégataire). Nous avons procédé à la revue des éléments entrant dans l'estimation des volumes d'eau non encore facturés aux clients.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Clotilde Bor

	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	BRUT	Amortissements & Provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	577 595 406,88	339 382 680,26	238 212 726,62	243 222 314,51
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	278 359 363,64	183 182 708,66	95 176 654,98	90 784 995,33
DROIT AU BAIL	0,00	0,00	0,00	0,00
FONDS COMMERCIAL	101 226 527,65	0,00	101 226 527,65	101 226 527,65
AUTRES (DROITS D'USAGE)	172 044 046,22	156 199 971,60	15 844 074,62	20 943 736,04
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	25 965 469,37	0,00	25 965 469,37	30 267 055,49
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR IMMO INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 610 693 339,05	3 026 019 545,03	4 584 673 794,02	4 998 565 535,96
DOMAINE PRIVE	940 074 445,11	617 762 748,78	322 311 696,33	337 427 542,59
Terrains, constructions, aménagements	287 374 017,43	159 811 746,07	127 562 271,36	126 111 190,05
Installations techniques	569 344 304,45	414 311 129,73	155 033 174,72	166 644 828,35
Autres immobilisations	83 356 123,23	43 639 872,98	39 716 250,25	44 671 524,19
DOMAINE CONCEDE	6 470 900 439,78	2 408 256 796,25	4 062 643 643,53	4 465 194 469,65
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire	1 665 100 345,60	587 113 203,49	1 077 987 142,11	1 204 705 810,37
Immobilisations mises en concessions par le concédant	4 805 800 094,18	1 821 143 592,76	2 984 656 501,42	3 260 488 659,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	199 718 454,16	0,00	199 718 454,16	195 943 523,72
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	621 051 804,97	275 523 494,19	345 528 310,78	349 506 733,88
Participations	535 242 369,35	275 353 612,62	259 888 756,73	253 949 344,88
Créances rattachées à des participations	77 435 536,44	0,00	77 435 536,44	82 410 398,77
Autres titres immobilisés	533 669,40	169 881,57	363 787,83	374 787,83
Prêts	5 381 158,39	0,00	5 381 158,39	10 379 870,12
Autres immobilisations financières	2 459 071,39	0,00	2 459 071,39	2 392 332,28
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 809 340 550,90	3 640 925 719,48	5 168 414 831,42	5 591 294 584,35
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS	51 118 827,62	0,00	51 118 827,62	54 035 619,86
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR CDES	23 589 747,65	0,00	23 589 747,65	23 263 122,20
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	930 160 758,95	40 608 323,76	889 552 435,19	900 384 760,72
AUTRES CREANCES	392 197 318,68	20 033 050,57	372 164 268,11	267 718 995,58
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITES	310 460,19	0,00	310 460,19	275 212,45
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 397 377 113,09	60 641 374,33	1 336 735 738,76	1 245 677 710,81
COMPTES DE REGULARISATION	5 107 580,75	0,00	5 107 580,75	4 168 003,48
CHARGES A ETALER	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 107 580,75	0,00	5 107 580,75	4 168 003,48
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSTION ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	10 211 825 244,74	3 701 567 093,81	6 510 258 150,93	6 841 140 298,64

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL	422 224 040,00	422 224 040,00
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	0,00	0,00
ECARTS DE REEVALUATION	0,00	0,00
RESERVES	42 222 893,80	42 222 893,80
REPORT A NOUVEAU	-36 557 506,03	362 460,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	79 616 506,12	-39 277 158,31
Acompte sur dividendes	0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 998 687,95	2 029 963,72
PROVISIONS REGLEMENTEES	45 750,00	38 125,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	509 550 371,84	427 600 324,49
COMPTES SPECIAUX DES CONCESSIONS		
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDANT	2 984 656 501,42	3 260 488 659,28
IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR LES TIERS	110 629 129,06	145 675 213,54
AMORTISSEMENTS DE CADUCITE	813 081 318,58	897 874 273,19
TOTAL DES COMPTES SPECIAUX DES CONCESSIONS	3 908 366 949,06	4 304 038 146,01
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	11 470 590,58	8 821 772,08
PROVISIONS POUR CHARGES	517 764 932,46	529 391 527,78
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	529 235 523,04	538 213 299,86
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0,00	0,00
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0,00	0,00
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	12 043,00	11 292,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	130 221 229,38	156 702 173,04
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	237 366 401,33	252 472 547,71
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	252 668 348,70	228 509 113,46
DETTE FISCALES ET SOCIALES	774 289 355,07	737 924 149,10
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	60 143 879,92	56 652 322,98
DETTE DIVERSES	35 808 083,31	62 816 732,24
TOTAL DES DETTES	1 490 509 340,71	1 495 088 330,53
COMPTES DE REGULARISATIONS	72 595 966,28	76 200 197,75
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	6 510 258 150,93	6 841 140 298,64

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020	Variation	% évolut.
VENTES DE MARCHANDISES	344 472,53	-324 854,08	669 326,61	-206,04%
VENTES D'EAU	667 778 032,36	677 299 434,07	-9 521 401,71	-1,41%
VENTE ASSAINISSEMENT	352 649 171,66	332 507 843,26	20 141 328,40	6,06%
VENTE TRAVAUX	115 589 836,16	106 637 648,35	8 952 187,81	8,39%
VENTE PRESTATIONS DE SERVICES	252 419 477,66	248 287 977,89	4 131 499,77	1,66%
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	134 018 245,09	125 116 242,50	8 902 002,59	7,11%
CHIFFRE D'AFFAIRES PART SOCIETE	1 522 799 235,46	1 489 524 291,99	33 274 943,47	2,23%
PRODUITS PERCUS POUR COMPTE TIERS	686 273 386,20	599 142 310,91	87 131 075,29	14,54%
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 209 072 621,66	2 088 666 602,90	120 406 018,76	5,76%
PRODUCTION STOCK2E	-4 248 303,84	-11 527,40	-4 236 776,44	36753,96%
PRODUCTION IMMOBILISEE	191 902 561,70	159 603 488,42	32 299 073,28	20,24%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 121 641,11	769 160,43	352 480,68	45,83%
REP PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS - TRANSFERT DE CHARGES	394 085 999,75	125 549 575,65	268 536 424,10	213,89%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 697 250,46	5 952 687,81	4 744 562,65	79,70%
PRESTATIONS FOURNIES INTER-ETABLISSEMENT	241 542 953,52	234 926 932,89	6 616 020,63	2,82%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 044 174 724,36	2 615 456 920,70	428 717 803,66	16,39%
ACHATS DE MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS	-36 177 813,58	-37 354 574,92	1 176 761,34	-3,15%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-1 565 609 471,89	-1 447 791 250,61	-117 818 221,28	8,14%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-39 974 399,41	-47 670 974,75	7 696 575,34	-16,15%
CHARGES DE PERSONNEL	-483 878 639,46	-469 644 202,57	-14 234 436,89	3,03%
DOT PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	-333 571 563,18	-358 730 091,45	25 158 528,27	-7,01%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-277 949 784,26	-67 387 909,93	-210 561 874,33	312,46%
PRESTATIONS FOURNIES INTER-ETABLISSEMENT	-241 542 953,52	-234 926 932,89	-6 616 020,63	2,82%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 978 704 625,30	-2 663 505 937,12	-315 198 688,18	11,83%
RESULTAT D'EXPLOITATION	65 470 099,06	-48 049 016,42	113 519 115,48	-236,26%
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	34 237 532,76	37 196 633,30	-2 959 100,54	-7,96%
PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	665 383,30	930 445,40	-265 062,10	-28,49%
REVENUS DES AUTRES CREANCES FINANCIERES	679 901,43	627 532,07	52 369,36	8,35%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	35 582 817,49	38 754 610,77	-3 171 793,28	-8,18%
CHARGES D'INTERETS	-532 589,50	-1 519 476,53	986 887,03	-64,95%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-532 589,50	-1 519 476,53	986 887,03	-64,95%
RESULTAT FINANCIER	35 050 227,99	37 235 134,24	-2 184 906,25	-5,87%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	100 520 327,05	-10 813 882,18	111 334 209,23	-1029,55%
PRODUIT DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS	8 782 806,64	1 246 671,56	7 536 135,08	604,50%
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 849,00	835 133,01	-591 284,01	-70,80%
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	23 100 338,49	6 175 041,19	16 925 297,30	274,09%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 126 994,13	8 256 845,76	23 870 148,37	289,10%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	-95 093,67	-408 138,82	313 045,15	-76,70%
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	-12 408 307,96	-24 725 951,52	12 317 643,56	-49,82%
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-16 504 389,85	-3 317 832,77	-13 186 557,08	397,44%
DOT AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-13 542 438,57	-9 664 625,00	-3 877 813,57	40,12%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-42 550 230,05	-38 116 548,11	-4 433 681,94	11,63%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 423 235,92	-29 859 702,35	19 436 466,43	-65,09%
PARTICIPATION DES SALARIES	-4 900 840,00	40 577,22	-4 941 417,22	-12177,81%
IMPOT SUR LES SOCIETES	-5 579 745,01	1 355 849,00	-6 935 594,01	-511,53%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	79 616 506,12	-39 277 158,31	118 893 664,43	-302,70%

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion-absorption de filiales

L'associé unique Suez Eau France a approuvé le 11 janvier 2021 la fusion et absorption de la société Société d'Équipement et d'Entretien des Réseaux Communaux (SEERC) préalablement détenue à 100% par Suez Eau France. Cette dissolution a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société SEERC sans qu'il y ait lieu à la liquidation.

EVENEMENT POST-CLOTURE

En lien avec l'OPA Veolia, le 31 janvier 2022, le périmètre Eau France a été cédé à la nouvelle SA SUEZ (Ex-SONATE Bidco), société anonyme de droit français sis Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92400 Courbevoie immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989.

Cette situation induit pour notre société une sortie en date du 31/01/2022 à la fois du périmètre d'intégration fiscale « Suez » et à la fois une sortie du périmètre de consolidation « Suez »

Nous n'avons pas, à date, connaissance d'autres événements significatifs qui puissent impacter les comptes de notre société pour l'exercice clos au 31/12/2021, notamment en lien avec le conflit armé en Ukraine ou avec les sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie.

INFORMATION SUR LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Notre société sur l'exercice 2021 est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société Suez (Siren 433 466 570) dont le siège social était situé à l'adresse suivante au 31/12/2021 :

Tour CB21
16 place de l'Iris
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en millions d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Afin de donner une image fidèle des comptes annuels, deux dérogations aux règles de présentation du plan comptable général sont retenues au niveau du compte de résultat :

1. Dans les sociétés concessionnaires, la gestion des immobilisations du domaine concédé résulte d'une obligation contractuelle étroitement liée à la mission de Service Public. Aussi, les cessions d'immobilisations du domaine concédé sont-elles inscrites dans le résultat d'exploitation et non dans le résultat exceptionnel. Cette dérogation, qui assure une meilleure appréciation du résultat d'exploitation, n'affecte pas les immobilisations du domaine privé.
2. En complément à son activité propre de concessionnaire de service public, la société dispose de titres immobilisés à l'actif du bilan.
Pour conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, et permettre des comparaisons aisées d'un exercice à l'autre, toutes les opérations financières en capital, relatives aux participations détenues, sont inscrites en résultat exceptionnel. Il s'agit, notamment, des dotations et des reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations et, le cas échéant, des pertes sur ces mêmes créances (cf note 4 Résultat Exceptionnel et note 6.2 Provisions sur les Immobilisations Financières).

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus et moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire. Elles comprennent également les sommes versées ou à verser constitutives de droits attachés à la qualité de concessionnaire et amorties sur la durée restant à courir.

Le poste « fonds commercial » correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition. Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cashflow futur). Les cashflows actualisés à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

Les applications informatiques sont amorties linéairement de 4 ans à 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles, en dehors des terrains, sont toutes amorties selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- 4 à 14 ans pour l'outillage, le matériel de transport et de bureau,
- 5 à 30 ans pour le matériel industriel,
- 10 ans pour le mobilier et les agencements,

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

- 20 ans pour les compteurs
- 15 à 70 ans pour les constructions et les ouvrages de captage de distribution d'eau et d'épuration,
- 5 à 10 ans pour les aménagements des constructions.

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

Information relative au traitement comptable du mali technique (règlement N°2015-06)

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement N°2015-06 (Homologué par arrêté du 04 décembre 2015) de l'ANC et est applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ainsi, depuis lors tous les malis techniques sont affectés à des immobilisations sous-jacentes et amortis sur une durée identique à celle des immobilisations sous-jacentes.

L'impact des différentes opérations de fusion/TUP sur les postes d'actifs et de passifs sont présentés dans chacune des notes relatives aux postes de bilan.

Immobilisations du domaine concédé mises en concession par le concédant

Suez Eau France inscrit à son actif les immobilisations reçues gratuitement des collectivités pour lesquelles elle a une obligation contractuelle de renouvellement. Une contrepartie d'égal montant est inscrite au passif sous la rubrique "comptes spécifiques des concessions". Ces dispositions sont dans la pratique appliquées aux contrats dont le chiffre d'affaires annuel part fermière excède 100 K€.

Immobilisations financières

Elles représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable.

Titres de participation et créances rattachées :

Les titres de participation sont évalués initialement au coût historique d'acquisition. Les frais directement liés à l'acquisition des titres de participation sont incorporés depuis 2007 au coût d'acquisition de ces titres et amortis fiscalement et comptablement sur 5 ans. Les créances rattachées sont évaluées à leur valeur d'inventaire. Périodiquement, et notamment lors de

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

l'inventaire, Suez Eau France évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation et de ses créances rattachées.

Une dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment de la quote part des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

- *Autres titres immobilisés :*

Il s'agit de titres détenus dans un optique long terme, mais ne correspondant pas aux critères définis pour les titres de participation.

Dépréciations des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable. Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nettes des coûts de transaction.

Stocks et en cours

Les matières premières et consommables en stock sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenus mais hors escompte de règlement. L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque entrée.

Les "en-cours" comprennent des travaux en cours de réalisation, liés à notre activité de distribution d'eau, et comptabilisés suivant la méthode à l'achèvement.

Créances de l'actif circulant

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement.

Les règles de dépréciation des créances clients échues ont fait l'objet d'un changement depuis le 01/01/2020 pour tenir compte des évolutions du recouvrement de notre portefeuille clients. Ce changement a conduit à réajuster les taux à retenir en fonction de l'ancienneté des créances.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Comptes spécifiques des concessions

Ces comptes de passif comprennent :

- ♦ la contrepartie des immobilisations reçues gratuitement des collectivités et inscrites à l'actif de la société sous le poste "immobilisations corporelles" ; l'amortissement industriel sur ces immobilisations, sans impact sur le résultat, est prélevé sur ce compte de passif ;
- ♦ Les financements extérieurs dont bénéficie le concessionnaire sur les investissements qu'il est tenu d'effectuer du fait du contrat de concession ; dès lors que les biens sont financés à l'aide de subventions, la reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
- ♦ L'amortissement de caducité destiné à reconstituer les capitaux investis (financements extérieurs déduits) par le concessionnaire, dans les immobilisations qu'il doit remettre gratuitement au concédant en fin de contrat ; cet amortissement, prélevé sur le compte de résultat, est étalé sur la durée résiduelle de chaque contrat.

Amortissements Dérogatoires

Suez Eau France a constitué une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente les montants déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d'amortissement comptable des immobilisations.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 46 K€ au 31 décembre 2021.

Provision pour renouvellement et remise en état du réseau

Parmi les obligations des sociétés concessionnaires, l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement conduit à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires.

Le calcul de ces provisions se fonde sur une estimation du coût de remplacement des installations.

Pour les immobilisations autres que les canalisations, dans la mesure où leur date de fin de durée de vie est antérieure à la fin du contrat, la dotation est calculée

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

immobilisation par immobilisation, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien.

Pour les réseaux de canalisations, les dotations annuelles sont calculées contrat par contrat en répartissant, sur la durée de chaque contrat, les dépenses probables de remise en état.

Ces dispositions sont dans la pratique appliquées aux contrats dont le chiffre d'affaires annuel part fermière excède 100 K€.

Provision pour retraite et médailles du travail

Le coût de régimes à cotisations définies est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations et en application de la méthode de référence ANC 2013-02. La valorisation du montant des engagements de retraite et assimilés (lorsqu'ils sont représentatifs de prestations définies) a été effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires. Les taux d'actualisation sont

déterminés par référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par l'état.

Les Hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 0,70 %

Dont inflation : 1,75 %

Mortalités : INSEE TGH-TGF 2005

En conformité avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC portant sur IAS 19, la méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié. Cette réforme induit une diminution des engagements de retraite.

La recommandation de l'Autorité des normes comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021 a modifié les règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies. L'impact de ce changement de méthode à la baisse de l'engagement a été comptabilisé en report à nouveau pour 2 357 K€.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Provisions autres

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2014-03 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date d'établissement des comptes.

Ventes d'eau

Le chiffre d'affaires de l'exercice relatif aux ventes d'eau et d'assainissement est constitué par :

1. La totalité des sommes facturées aux clients au titre des services publics dont Suez Eau France est délégataire, y compris les surtaxes et redevances encaissées pour compte de tiers, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. La contrepartie des sommes encaissées pour le compte des tiers est inscrite dans les charges d'exploitation, sous l'intitulé "Comptes de gérance et redevances à reverser". Les montants facturés par Suez Eau France sur la facture d'eau pour le compte d'autrui (des autres délégataires ou collectivité sur le service d'assainissement) sont imputés directement en comptes de tiers sans passage par le compte d'exploitation.
2. Les volumes d'eau consommés mais non encore facturés aux clients à la clôture de l'exercice (y compris les surtaxes et redevances qui seront perçues pour le compte des collectivités).

En ce qui concerne les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée dans les prestations de services.

Revenus du portefeuille titres

Les dividendes sont comptabilisés, pour leur montant net, dans l'exercice où est intervenue la décision de distribuer par l'organe compétent.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Impôt sur les bénéfices

Suez Eau France est intégrée fiscalement dans le périmètre Suez en application des articles 223 A et suivants du C.G.I.

L'impôt sur les bénéfices inscrit dans les comptes de l'exercice est calculé, en vertu de la convention d'intégration, dans les mêmes conditions que si la société était indépendante. L'impôt est en conséquence acquitté à la société mère intégrante Suez SA.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

En millions d'EUR	2021	2020
Distribution d'eau	1 044,7	1 033,6
Assainissement	662,2	575,1
Travaux	115,8	106,9
Autres activités	386,4	373,1
Total	2 209,1	2 088,7

1.2 Les autres achats et charges externes

En millions d'EUR	2021	2020
Surtaxes et redevances pour comptes de tiers	671,4	599,1
Sous-traitance	284,8	260,1
Achats non stockés	233,0	223,6
Entretien	141,4	127,5
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	79,4	76,7
Charges de location et crédit-bail	47,4	48,6
Personnel extérieur	31,4	28,6
Autres services extérieurs	76,8	83,6
Total	1 565,6	1 447,8

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

1.3 Les charges de personnel

En millions d'EUR	2021	2020
Salaires et traitements	328,5	323,3
Charges sociales	155,4	146,4
Total	483,9	469,7

1.4 Immobilisations du domaine concédé

La valeur comptable des immobilisations du domaine concédé sorties au cours de l'exercice s'élève à EUR 246 millions.

1.5 Les dotations et reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

Les dotations et reprises aux amortissements et provisions d'exploitation s'analysent de la manière suivante :

En millions d'EUR	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
	2021	2021	2020	2020
Amortissements	180,1	223,4	187,3	44,3
Immobilisations incorporelles	28,9	0,9	28,1	1,3
Immobilisations corporelles	37,1		36,8	
Immobilisations domaine concédé	8,7		10,0	
Caducité	105,4	222,5	112,4	43,0
Charges à répartir				
Provisions	153,5	164,8	171,2	77,1
Renouvellement	95,9	53,9	99,9	17,0
Sur actif circulant	42,0	53,8	55,0	47,6
Pour charges	15,6	10,2	16,3	8,9
Spéciales de réévaluation				
Sur fonds de subventions		46,9		3,6
Dépréciation des immobilisations		0,0		0,0
Transferts de charges		5,8		4,1
Total	333,6	394,0	358,5	125,5

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Les transferts de charges correspondent pour l'essentiel :

- aux achats et services extérieurs pour un montant de 1,2 million d'euros,
- aux frais de personnel pour un montant de 2 millions d'euros,
- aux remboursements d'assurance pour un montant de 2,3 millions d'euros

NOTE 2 - RESULTAT FINANCIER

En millions d'Euros	2 021	2 020
Revenus sur titres de participation	30,8	33,0
Autres charges et produits	4,3	4,3
Total	35,1	37,3

NOTE 3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'EUR	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,0	0,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (1)	9,0	2,1
Reprises sur provisions et transferts de charges (2)	23,1	6,2
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-0,1	-0,4
Charges exceptionnelles sur opérations de capital (1)	-28,9	-28,0
Dotations aux amortissements et aux provisions (2)	-13,5	-9,7
Total	-10,4	-29,8

Dont, principalement :

(1)

- PV / VNC immobilisations domaine privé cédées pour -4,6 M€
- PV / VNC immobilisations financières pour 0,9 M€
- Quote Part de Subvention virée au résultat pour 0,2 M€
- Créance IDA report déficitaire pour -6,2M €
- Frais exceptionnels divers pour -10,3 M€

(2)

- Dotation / Reprise provision sur titres pour 7,8 M€
- Provisions compte courant filiales pour -4,3 M€
- Dotation Provision Risque filiale pour -0,4 M€
- Reprise dépréciation créance IDA report déficitaire pour 6,2M €

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 4 - IMPOT SUR LES BENEFICES

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 > 250 millions d'€, le taux d'IS est de 27,5 % (hors retenue à la source)

Une contribution sociale de 3,3 % s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000 €.

En millions d'Euros	2021	2020
Impôt sur résultat courant	8,7	(0,7)
Impôt sur résultat exceptionnel	(3,5)	0,0
Impôt sur redressements fiscaux		
Total	5,2	(0,7)

Notre société au titre de l'exercice 2021 est intégrée au sein du Groupe d'Intégration Fiscal de Suez - SIREN : 433 466 570 - Tour CB 21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris La Défense.

La création de ce groupe fiscal a donné lieu à la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre SUEZ et notre société. Conformément au principe de neutralité, la convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation pour SUEZ de restituer à notre société les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits dès qu'elle redevient bénéficiaire.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice est de 51 589 360 €.

Cette convention a pris fin avec effet rétroactif au 01/01/2022.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

5.1 Valeurs brutes

	2 020	Apport (3)			2 021
En millions d'EUR		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Immobilisations Incorporelles	620,6	1,6	49,7	-94,3	577,6
Dont Autres Droits d'usage	233,9	0,7	1,8	-64,4	172,0
Dont fonds de commerce (1)	101,2	0,0	0,0	0,0	101,2
Immobilisations corporelles	8 220,1	132,1	348,2	-1 089,6	7 610,7
Domaine privé (2)	938,0	9,5	31,2	-38,6	940,1
Domaine concédé concessionnaire	1 843,9	78,6	142,9	-400,3	1 665,1
Domaine concédé concédant (immobilisations reçues des collectivités)	5 242,3	39,1	0,0	-475,5	4 805,8
Immobilisations corporelles en cours	195,9	4,9	174,1	-175,2	199,7
Avances et acomptes versés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	8 840,8	133,7	397,9	-1 183,8	8 188,6

(1) Mali technique de fusion SDEI : 99,8
Mali technique de fusion SOBEP : 1,2
Mali technique de fusion SOGEST : 0,2

(2) Dont Mali technique de fusion EAU et FORCE : 57,0
Dont Mali technique de fusion EAUX DU NORD : 0,7
Dont Mali technique de fusion EAUX DE L'ESSONNE : 0,8

(3) Dont effet des opérations de fusion/ TUP SEERC réalisée sur l'exercice 133,7 M€

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

5.2 Comptes spécifiques des concessions

En millions d'Eur	2 021	2 020
Immobilisations mises en concession par le concédant (1)	2 984,7	3 260,5
Immobilisations financées par les tiers	110,6	145,7
Amortissements de caducité	813,1	897,9
Total	3 908,4	4 304,0

(1) correspond à la valeur nette comptable des biens remis gratuitement par la collectivité lors de la signature d'un contrat ou à l'occasion d'un avenant et dont Suez Eau France a la charge de renouvellement.

5.3 Amortissements et Provisions

En millions d'Eur	2 020	Apport (2)			2 021
		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Immobilisations Incorporelles	377,3	1,5	28,5	-67,9	339,4
Dont Autres Droits d'usage	213,0	0,7	7,7	-65,2	156,2
Immobilisations corporelles	3 221,5	56,4	110,4	-362,3	3 026,0
Domaine privé (1)	600,5	7,2	37,1	-27,1	617,7
Domaine concédé concessionnaire	639,3	29,1	73,3	-154,5	587,2
Domaine concédé concédant	1 981,7	20,1	0,0	-180,7	1 821,1
Total	3 598,8	57,9	138,9	-430,2	3 365,4

(1) Dont Amortissement Mali de fusion EAU et FORCE : 4,6
Dont Amortissement Mali de fusion EAUX DU NORD : 0,03
Dont Amortissement Mali de fusion EAUX DE L'ESSONNE : 0,01

(2) Dont effet des opérations de fusion / TUP SEERC réalisée sur l'exercice 57,9 M€

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

6.1 Valeurs brutes

	2 020	Apport (1)			2 021
En millions d'Eur		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Titres de participations consolidés	564,6	-32,8	0,6	0,0	532,5
Titres de participations non consolidés	2,8	0,0	0,0	0,0	2,8
Créances rattachées à des participations	82,4	0,0	0,5	-5,4	77,4
Autres titres immobilisés	0,8	0,0	0,0	-0,2	0,5
Prêts	10,3	0,0	0,6	-5,6	5,4
Autres immobilisations financières	2,4	0,2	0,1	-0,3	2,5
Total	663,3	-32,6	1,8	-11,5	621,1

(1) Dont effet des opérations de fusion/TUP SEERC réalisée sur l'exercice -32,6 M€

6.2 Provisions

	2 020	Apport (2)			2 021
En millions d'Eur		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Titres de participations consolidés (1)	310,7	-30,4	8,9	-16,5	272,7
Titres de participations non consolidés	2,7	0,0	0,0	0,0	2,7
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	0,4	0,0	0,0	-0,2	0,2
Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	313,7	-30,4	8,9	-16,7	275,5

(2) Dont effet des opérations de fusion / TUP SEERC réalisée sur l'exercice - 30,4 M€

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

En millions d'Eur	Montant brut au 31 décembre 2021	à 1 an au plus	à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	85,3	3,1	82,2
Créances rattachées à des participations	77,4	0,0	77,4
Prêts	5,4	2,8	2,6
Autres immobilisations financières	2,5	0,3	2,2
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	23,6	23,6	
ACTIF CIRCULANT	842,20	1 018,5	309,0
Créances clients et comptes rattachés	447,10	930,2	
Autres créances	390,00	83,2	309,0
Charges constatées d'avance	5,1	5,1	
Total	951,10	1 045,2	391,2

A compter de 2021 montants hors produits à recevoir voir note 12

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

En millions d'Eur	2021	2020
ACTIF	5,1	4,2
Charges constatées d'avance	5,1	4,2
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Primes de remboursement des obligations restant à amortir		
PASSIF	72,6	76,2
Produits constatés d'avance	72,6	76,2

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES

9.1 Variations des capitaux propres

Variations des capitaux propres	(En millions d'EUR)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2020 (hors résultat)	466,9
Affectation du résultat à la réserve légale	0,0
Variation du report à nouveau	(36,9)
Variation du capital	
Variation des primes d'émission et d'apport	
Dividendes en attente d'affectation	
Variation des subventions d'investissements	(0,0)
Variation des provisions réglementées	0,0
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2021 (hors résultat)	429,9

9.2 Composition du capital social

Composition du capital social	Nombre	Valeur Nominale	Montant En millions d'Eur
Total actions à la clôture de l'exercice 2021	42 222 404	10	422,22
Actions émises en cours d'exercice :			0,00
Augmentation de capital			0,00
Conversions d'obligations			0,00
Souscriptions d'actions réservées aux salariés			0,00
Actions composant le capital social en fin d'exercice	42 222 404		422,22

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'Eur	2020	Variations de l'exercice				2021
		Apport	Dotations	Reprises	Reclassement	
Provisions pour retraites et médailles	109,9	1,7	0,0	(3,4)	-2,4	105,8
Provisions pour renouvellement	402,6	9,3	95,9	(53,9)	-65,3	388,6
Autres provisions pour risques	16,3	0,0	8,7	(3,2)	0,0	21,7
Autres provisions pour charges	9,4	0,1	7,2	(3,6)	0,0	13,1
Total	538,3	11,1	111,8	(64,2)	-67,7	529,3
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation			111,4	(64,2)		
- exceptionnelles			0,4	(0,1)		

NOTE 11 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

En millions d'Euro	Montant brut au 31 déc. 2021	à 1 an au plus	à plus d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	130,3	108,2	15,3	6,8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	0,0		
Emprunts et dettes financières divers (1)	25,9	3,8	15,3	6,8
Compte courant groupe filiales	104,4	104,4		
avances et acomptes sur commandes en cours	237,4	237,4		
dettes d'exploitation et diverses	471,5	471,5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22,3	22,3		
Dettes fiscales et sociales	449,2	449,2		
autres dettes d'exploitation	105,8	97,4	6,5	1,9
Dettes sur immobilisations	8,0	8,0		
Droits d'usage	10,4	2,1	6,5	1,9
Autres dettes diverses	14,7	14,7		
Produits constatés d'avance	72,6	72,6		
Total	945,0	914,5	21,8	8,7

A compter de 2021 montants hors charges à payer voir note 12

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 12 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

12.1 Détail des produits à recevoir

En millions d'Eur	2021	2020
Clients, factures à établir	483,1	497,0
- dont affermage eau assainissement	435,6	456,9
Etat, produits à recevoir	1,9	3,9
(1) dont CFE	0,7	1,3
(2) dont taxe foncière	1,5	0,9
Divers produits à recevoir	0,3	0,6
Total	485,3	501,5

12.2 Détail des charges à payer

En millions d'Eur	2021	2020
Intérêts courus sur emprunts	0,0	0,0
Fournisseurs, factures non parvenues	230,4	208,5
Fournisseurs, factures non parvenues sur immobilisations	41,7	39,4
Provisions dettes sociales & fiscales	158,4	142,2
- dont sociales	134,1	98,5
- dont fiscales	24,3	18,9
Compte de tiers à reverser aux collectivités/factures à établir	166,7	155,5
Divers charges à payer	21,1	22,0
Total	618,3	567,6

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 13 - ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES LIEES OU ASSOCIEES ET RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

En millions d'Eur	Entreprises liées	Entreprises Associées
Titres de participation	241,4	18,5
Créances rattachées à des participations	77,4	0,0
Dettes rattachées à des participations	0,0	0,0
Prêts	5,4	0,0
Créances clients et comptes rattachés	6,8	0,0
Comptes courant débiteurs	306,6	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	4,2	0,0
Comptes courant créditeurs	89,2	15,1

En millions d'Eur	Entreprises liées	Entreprises Associées
Intérêts sur créances rattachées à des participations	2,7	0,0
Intérêts sur dettes rattachées à des participations (1)	0,0	0,0
Intérêts sur comptes courants créditeurs des filiales	0,0	0,0
Intérêts sur comptes courants débiteurs des filiales	0,6	0,0
Produits de participations	29,1	0,1
Intérêts sur prêts	0,6	0,0

NOTE 14 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET OPERATIONNELS

14.1 CREDIT-BAIL

Immobilisations en crédit-bail

En millions d'euros	Valeur d'origine	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées
Constructions	42,3	0,0	61,2
Total	42,3	0,0	61,2

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

14.2 ENGAGEMENTS DONNES

En millions d'euros	
Engagement donné sur crédit-bail immobilier	0,0
Intérêts liés	0,0
Engagement sur marchés obtenus et donnés au profit de tiers	47,1
Autres engagements sociaux long terme	0,0
Total	47,1

14.3 ENGAGEMENTS REÇUS

En millions d'euros	
Autres engagements reçus des fournisseurs	

14.4 ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

En millions d'euros	
Engagements d'investissement sur concessions	18,8
Engagements d'investissement hors concessions	0,0

NOTE 15 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

NOTE 16 - EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	2021	2020
Personnel statutaire	7 421	7 429
Cadres	1 074	1 026
Techniciens supérieurs et maîtrise	1 582	1 536
Ouvriers, employés, techniciens	4 765	4 867
Personnel intérimaire	483	468

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 17 - EVALUATION DE L'IMPOT LATENT A LA FIN DE L'EXERCICE

En millions d'euros	2020	Apports	Variations	2021
Charges non déductibles ou produits				
non taxés temporairement	141,4		-23,9	117,5
Provisions pour retraites	36,4		-3,6	32,8
Différences entre les valeurs comptables et fiscales des titres				

NOTE 18 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

18.1 PARTICIPATION DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE SUEZ EAU FRANCE

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

18.2 LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Système de base

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

En K Euro	Siren	Valeurs comptables des litres détenus		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
		Brutte	Nette	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.				
1. Filiales non reprises au § A.				
a. Filiales françaises (ensemble)				
Arboval : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	433 659 364	50	50	1 012
ASTE0	850 481 540	1 000	1 000	0
CBSE	352 256 473	1 753	1 753	0
DOLEA ASSAINISSEMENT : 5 rue Emmanuel Jadelet 39100 DOLE	814 006 599	292	292	153
DOLEA EAU : 5 Rue Emmanuel Jadelet 39100 DOLE	813 979 283	208	208	51
EAU DE BEZIERS	823 427 398	600	600	1 395
EAU DE NORMANDIE	528 324 981	1 931	1 931	0
EAU D'OLIVET	803 317 957	100	100	0
Eau du Sud Parisien : 9 CHEMIN DU Port Brun 91270 Vigneux sur Seine	410 123 020	800	800	1 948
Elocia : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	438 027 740	50	50	724
EPUREO	844 546 952	100	0	0
GRAVTEO	844 550 202	50	0	0
MEROPUR	843 083 825	10	0	0
NANCIENNE DES EAUX : 16 rue de Norvège 54500 VANDOEUVRE LES NANCY	300 601 374	3 077	1 839	250
ODIVEA	881 162 911	1 020	1 020	0
OPALIA	800 754 301	50	50	0
OPELYS	812 942 068	40	40	0
ORLEANAISE DES EAUX	537 705 543	500	500	0
ROANNE ASSAINISSEMENT : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	411 138 662	38	38	94
ROANNE BIOENERGIE	847 843 349	355	355	0
SAARC	832 143 523	150	150	195
SAS EAU GRAND AVIGNON	842 903 437	300	300	643
SEMOP EAU ISSANKA	825 209 141	360	360	0
Séqualy : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	750 828 683	5	5	166
SGAD	433 916 632	2 130	0	0
SNC SERA	788 979 227	150	150	634
VAITEHI		4 081	4 081	0
VALEAURHIN	842 755 399	600	600	0
VEND'O	843 391 608	182	182	0
SEYNOISE DES EAUX	832 604 532	325	325	0
SUEZ GRAND LONGWY AGGLOMERATION	897 424 628	50	50	0
STE DES EAUX DE L'AGGLO DE BRIVE	902 717 065	250	250	0
MARNEAUVAL	904 717 065	50	50	0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0
		0	0	0
2. Participations non reprises au § A.				
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				
SEDUD : zi de Quevert - 9 bid de Preval 22100 Quevert	389 469 826	533	533	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)		0	0	0

SUEZ EAU FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 422 224 040 euros
Siège social : Tour CB21 - 16, Place de l'Iris
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

410 034 607 R.C.S. NANTERRE

--oOo--

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin,

La société SUEZ, société anonyme au capital de 38 278 722,73 €, dont le siège social est situé Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 901 644 989, Associé unique de la société SUEZ EAU FRANCE, ci-après désignée la « Société », représentée par Monsieur Massimiliano PELLEGRINI, dûment habilité, a été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation opérations et des comptes de l'exercice au 31 décembre 2021 ;
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
- ✓ Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- ✓ Autorisation des cautions avals et garanties au Président et au Directeur Général ;
- ✓ Pouvoirs pour les formalités.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- copie de la lettre valant avis de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2021 et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le texte des décisions soumises à l'Associé unique; et
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Commissaire aux comptes, Ernst & Young et autres, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve l'ensemble de ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports, et faisant apparaître un bénéfice de 79 616 506 €.

En application de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve notamment le montant des dépenses dites « somptuaires » exclues des charges déductibles pour un montant de 13 420 €.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2021

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide d'affecter le bénéfice net comptable de 79 616 506 € au compte « report à nouveau » qui sera ainsi porté à 43 059 000 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Exercice	Nombre D'actions rémunérées	Dividende Global €uros	Dividende Par action €uros
2018	42 222 404	39 689 059,76	0,94
2019	42 222 404	46 022 420,36	1,09
2020	42 222 404	0,00	0,00

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été conclu aucune convention au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

QUATRIEME RESOLUTION

Autorisation des cautions avals et garanties au Président et au Directeur Général

L'Assemblée Générale décide d'autoriser le Président et le Directeur Général, avec faculté de subdélégation, à donner au nom de la Société des cautions, avals et garanties pour un montant total maximum de 30 millions d'euros, hors administrations fiscale et douanière, pour une période d'un an. Toutefois, chaque opération devra être limitée à un montant maximum de 2,5 millions d'euros.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à LEXTENSO – la Grande Arche – Paroi Nord – 1 parvis de la Défense, 92000 Paris La Défense, prestataire chargé d'effectuer les formalités légales auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions adoptées pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités partout où besoin en sera.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé unique.

SUEZ, Associé unique,
Représentée par Monsieur Massimiliano PELLEGRINI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Pellegrini', with a long horizontal stroke extending to the right.

SUEZ Eau France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



SUEZ Eau France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société SUEZ Eau France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUEZ Eau France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Méthode d'évaluation - Provision pour retraite et médailles du travail » de l'annexe aux comptes annuels, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite résultant de l'application de la recommandation de l'ANC n° 2013-02, modifiée le 5 novembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme précisé dans la note « Méthodes d'évaluation - Immobilisations financières » de l'annexe, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité lorsque celle-ci est inférieure à sa valeur d'acquisition. Des provisions pour risques peuvent être constituées lorsque la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus. Nous avons apprécié la cohérence des valeurs d'utilité des titres de participation avec les valeurs retenues pour l'établissement des comptes annuels.

La note « Méthodes d'évaluation - Provision pour renouvellement et remise en état du réseau » de l'annexe expose la méthode de constitution de cette provision à partir du contexte technique et contractuel des biens du domaine concédé. Dans le cadre de nos travaux, nous avons été conduits à apprécier les données contractuelles utilisées ainsi que les calculs effectués à partir des prévisions de renouvellement établies par la société.

Comme précisé dans la note « Méthodes d'évaluation - Ventes d'eau » de l'annexe, ces méthodes sont en partie constituées des volumes d'eau consommés mais non facturés aux clients à la clôture de l'exercice (y compris les surtaxes et redevances qui seront perçues pour le compte des collectivités au titre des contrats dont votre société est délégataire). Nous avons procédé à la revue des éléments entrant dans l'estimation des volumes d'eau non encore facturés aux clients.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Clotilde Bor

	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	BRUT	Amortissements & Provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	577 595 406,88	339 382 680,26	238 212 726,62	243 222 314,51
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	278 359 363,64	183 182 708,66	95 176 654,98	90 784 995,33
DROIT AU BAIL	0,00	0,00	0,00	0,00
FONDS COMMERCIAL	101 226 527,65	0,00	101 226 527,65	101 226 527,65
AUTRES (DROITS D'USAGE)	172 044 046,22	156 199 971,60	15 844 074,62	20 943 736,04
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	25 965 469,37	0,00	25 965 469,37	30 267 055,49
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR IMMO INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 610 693 339,05	3 026 019 545,03	4 584 673 794,02	4 998 565 535,96
DOMAINE PRIVE	940 074 445,11	617 762 748,78	322 311 696,33	337 427 542,59
Terrains, constructions, aménagements	287 374 017,43	159 811 746,07	127 562 271,36	126 111 190,05
Installations techniques	569 344 304,45	414 311 129,73	155 033 174,72	166 644 828,35
Autres immobilisations	83 356 123,23	43 639 872,98	39 716 250,25	44 671 524,19
DOMAINE CONCEDE	6 470 900 439,78	2 408 256 796,25	4 062 643 643,53	4 465 194 469,65
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire	1 665 100 345,60	587 113 203,49	1 077 987 142,11	1 204 705 810,37
Immobilisations mises en concessions par le concédant	4 805 800 094,18	1 821 143 592,76	2 984 656 501,42	3 260 488 659,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	199 718 454,16	0,00	199 718 454,16	195 943 523,72
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	621 051 804,97	275 523 494,19	345 528 310,78	349 506 733,88
Participations	535 242 369,35	275 353 612,62	259 888 756,73	253 949 344,88
Créances rattachées à des participations	77 435 536,44	0,00	77 435 536,44	82 410 398,77
Autres titres immobilisés	533 669,40	169 881,57	363 787,83	374 787,83
Prêts	5 381 158,39	0,00	5 381 158,39	10 379 870,12
Autres immobilisations financières	2 459 071,39	0,00	2 459 071,39	2 392 332,28
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 809 340 550,90	3 640 925 719,48	5 168 414 831,42	5 591 294 584,35
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS	51 118 827,62	0,00	51 118 827,62	54 035 619,86
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR CDES	23 589 747,65	0,00	23 589 747,65	23 263 122,20
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	930 160 758,95	40 608 323,76	889 552 435,19	900 384 760,72
AUTRES CREANCES	392 197 318,68	20 033 050,57	372 164 268,11	267 718 995,58
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITES	310 460,19	0,00	310 460,19	275 212,45
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 397 377 113,09	60 641 374,33	1 336 735 738,76	1 245 677 710,81
COMPTES DE REGULARISATION	5 107 580,75	0,00	5 107 580,75	4 168 003,48
CHARGES A ETALER	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 107 580,75	0,00	5 107 580,75	4 168 003,48
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSTION ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	10 211 825 244,74	3 701 567 093,81	6 510 258 150,93	6 841 140 298,64

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL	422 224 040,00	422 224 040,00
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	0,00	0,00
ECARTS DE REEVALUATION	0,00	0,00
RESERVES	42 222 893,80	42 222 893,80
REPORT A NOUVEAU	-36 557 506,03	362 460,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	79 616 506,12	-39 277 158,31
Acompte sur dividendes	0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 998 687,95	2 029 963,72
PROVISIONS REGLEMENTEES	45 750,00	38 125,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	509 550 371,84	427 600 324,49
COMPTES SPECIAUX DES CONCESSIONS		
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDANT	2 984 656 501,42	3 260 488 659,28
IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR LES TIERS	110 629 129,06	145 675 213,54
AMORTISSEMENTS DE CADUCITE	813 081 318,58	897 874 273,19
TOTAL DES COMPTES SPECIAUX DES CONCESSIONS	3 908 366 949,06	4 304 038 146,01
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	11 470 590,58	8 821 772,08
PROVISIONS POUR CHARGES	517 764 932,46	529 391 527,78
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	529 235 523,04	538 213 299,86
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0,00	0,00
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0,00	0,00
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	12 043,00	11 292,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	130 221 229,38	156 702 173,04
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	237 366 401,33	252 472 547,71
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	252 668 348,70	228 509 113,46
DETTE FISCALES ET SOCIALES	774 289 355,07	737 924 149,10
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	60 143 879,92	56 652 322,98
DETTE DIVERSES	35 808 083,31	62 816 732,24
TOTAL DES DETTES	1 490 509 340,71	1 495 088 330,53
COMPTES DE REGULARISATIONS	72 595 966,28	76 200 197,75
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	6 510 258 150,93	6 841 140 298,64

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020	Variation	% évolut.
VENTES DE MARCHANDISES	344 472,53	-324 854,08	669 326,61	-206,04%
VENTES D'EAU	667 778 032,36	677 299 434,07	-9 521 401,71	-1,41%
VENTE ASSAINISSEMENT	352 649 171,66	332 507 843,26	20 141 328,40	6,06%
VENTE TRAVAUX	115 589 836,16	106 637 648,35	8 952 187,81	8,39%
VENTE PRESTATIONS DE SERVICES	252 419 477,66	248 287 977,89	4 131 499,77	1,66%
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	134 018 245,09	125 116 242,50	8 902 002,59	7,11%
CHIFFRE D'AFFAIRES PART SOCIETE	1 522 799 235,46	1 489 524 291,99	33 274 943,47	2,23%
PRODUITS PERCUS POUR COMPTE TIERS	686 273 386,20	599 142 310,91	87 131 075,29	14,54%
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 209 072 621,66	2 088 666 602,90	120 406 018,76	5,76%
PRODUCTION STOCK2E	-4 248 303,84	-11 527,40	-4 236 776,44	36753,96%
PRODUCTION IMMOBILISEE	191 902 561,70	159 603 488,42	32 299 073,28	20,24%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 121 641,11	769 160,43	352 480,68	45,83%
REP PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS - TRANSFERT DE CHARGES	394 085 999,75	125 549 575,65	268 536 424,10	213,89%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 697 250,46	5 952 687,81	4 744 562,65	79,70%
PRESTATIONS FOURNIES INTER-ETABLISSEMENT	241 542 953,52	234 926 932,89	6 616 020,63	2,82%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 044 174 724,36	2 615 456 920,70	428 717 803,66	16,39%
ACHATS DE MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS	-36 177 813,58	-37 354 574,92	1 176 761,34	-3,15%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-1 565 609 471,89	-1 447 791 250,61	-117 818 221,28	8,14%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-39 974 399,41	-47 670 974,75	7 696 575,34	-16,15%
CHARGES DE PERSONNEL	-483 878 639,46	-469 644 202,57	-14 234 436,89	3,03%
DOT PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	-333 571 563,18	-358 730 091,45	25 158 528,27	-7,01%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-277 949 784,26	-67 387 909,93	-210 561 874,33	312,46%
PRESTATIONS FOURNIES INTER-ETABLISSEMENT	-241 542 953,52	-234 926 932,89	-6 616 020,63	2,82%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 978 704 625,30	-2 663 505 937,12	-315 198 688,18	11,83%
RESULTAT D'EXPLOITATION	65 470 099,06	-48 049 016,42	113 519 115,48	-236,26%
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	34 237 532,76	37 196 633,30	-2 959 100,54	-7,96%
PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	665 383,30	930 445,40	-265 062,10	-28,49%
REVENUS DES AUTRES CREANCES FINANCIERES	679 901,43	627 532,07	52 369,36	8,35%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	35 582 817,49	38 754 610,77	-3 171 793,28	-8,18%
CHARGES D'INTERETS	-532 589,50	-1 519 476,53	986 887,03	-64,95%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-532 589,50	-1 519 476,53	986 887,03	-64,95%
RESULTAT FINANCIER	35 050 227,99	37 235 134,24	-2 184 906,25	-5,87%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	100 520 327,05	-10 813 882,18	111 334 209,23	-1029,55%
PRODUIT DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS	8 782 806,64	1 246 671,56	7 536 135,08	604,50%
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 849,00	835 133,01	-591 284,01	-70,80%
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	23 100 338,49	6 175 041,19	16 925 297,30	274,09%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 126 994,13	8 256 845,76	23 870 148,37	289,10%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	-95 093,67	-408 138,82	313 045,15	-76,70%
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	-12 408 307,96	-24 725 951,52	12 317 643,56	-49,82%
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-16 504 389,85	-3 317 832,77	-13 186 557,08	397,44%
DOT AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-13 542 438,57	-9 664 625,00	-3 877 813,57	40,12%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-42 550 230,05	-38 116 548,11	-4 433 681,94	11,63%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 423 235,92	-29 859 702,35	19 436 466,43	-65,09%
PARTICIPATION DES SALARIES	-4 900 840,00	40 577,22	-4 941 417,22	-12177,81%
IMPOT SUR LES SOCIETES	-5 579 745,01	1 355 849,00	-6 935 594,01	-511,53%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	79 616 506,12	-39 277 158,31	118 893 664,43	-302,70%

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion-absorption de filiales

L'associé unique Suez Eau France a approuvé le 11 janvier 2021 la fusion et absorption de la société Société d'Équipement et d'Entretien des Réseaux Communaux (SEERC) préalablement détenue à 100% par Suez Eau France. Cette dissolution a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société SEERC sans qu'il y ait lieu à la liquidation.

EVENEMENT POST-CLOTURE

En lien avec l'OPA Veolia, le 31 janvier 2022, le périmètre Eau France a été cédé à la nouvelle SA SUEZ (Ex-SONATE Bidco), société anonyme de droit français sis Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92400 Courbevoie immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989.

Cette situation induit pour notre société une sortie en date du 31/01/2022 à la fois du périmètre d'intégration fiscale « Suez » et à la fois une sortie du périmètre de consolidation « Suez »

Nous n'avons pas, à date, connaissance d'autres événements significatifs qui puissent impacter les comptes de notre société pour l'exercice clos au 31/12/2021, notamment en lien avec le conflit armé en Ukraine ou avec les sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie.

INFORMATION SUR LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Notre société sur l'exercice 2021 est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société Suez (Siren 433 466 570) dont le siège social était situé à l'adresse suivante au 31/12/2021 :

Tour CB21
16 place de l'Iris
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en millions d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Afin de donner une image fidèle des comptes annuels, deux dérogations aux règles de présentation du plan comptable général sont retenues au niveau du compte de résultat :

1. Dans les sociétés concessionnaires, la gestion des immobilisations du domaine concédé résulte d'une obligation contractuelle étroitement liée à la mission de Service Public. Aussi, les cessions d'immobilisations du domaine concédé sont-elles inscrites dans le résultat d'exploitation et non dans le résultat exceptionnel. Cette dérogation, qui assure une meilleure appréciation du résultat d'exploitation, n'affecte pas les immobilisations du domaine privé.
2. En complément à son activité propre de concessionnaire de service public, la société dispose de titres immobilisés à l'actif du bilan.
Pour conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, et permettre des comparaisons aisées d'un exercice à l'autre, toutes les opérations financières en capital, relatives aux participations détenues, sont inscrites en résultat exceptionnel. Il s'agit, notamment, des dotations et des reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations et, le cas échéant, des pertes sur ces mêmes créances (cf note 4 Résultat Exceptionnel et note 6.2 Provisions sur les Immobilisations Financières).

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus et moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire. Elles comprennent également les sommes versées ou à verser constitutives de droits attachés à la qualité de concessionnaire et amorties sur la durée restant à courir.

Le poste « fonds commercial » correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition. Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cashflow futur). Les cashflows actualisés à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

Les applications informatiques sont amorties linéairement de 4 ans à 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles, en dehors des terrains, sont toutes amorties selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- 4 à 14 ans pour l'outillage, le matériel de transport et de bureau,
- 5 à 30 ans pour le matériel industriel,
- 10 ans pour le mobilier et les agencements,

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

- 20 ans pour les compteurs
- 15 à 70 ans pour les constructions et les ouvrages de captage de distribution d'eau et d'épuration,
- 5 à 10 ans pour les aménagements des constructions.

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

Information relative au traitement comptable du mali technique (règlement N°2015-06)

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement N°2015-06 (Homologué par arrêté du 04 décembre 2015) de l'ANC et est applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ainsi, depuis lors tous les malis techniques sont affectés à des immobilisations sous-jacentes et amortis sur une durée identique à celle des immobilisations sous-jacentes.

L'impact des différentes opérations de fusion/TUP sur les postes d'actifs et de passifs sont présentés dans chacune des notes relatives aux postes de bilan.

Immobilisations du domaine concédé mises en concession par le concédant

Suez Eau France inscrit à son actif les immobilisations reçues gratuitement des collectivités pour lesquelles elle a une obligation contractuelle de renouvellement. Une contrepartie d'égal montant est inscrite au passif sous la rubrique "comptes spécifiques des concessions". Ces dispositions sont dans la pratique appliquées aux contrats dont le chiffre d'affaires annuel part fermière excède 100 K€.

Immobilisations financières

Elles représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable.

Titres de participation et créances rattachées :

Les titres de participation sont évalués initialement au coût historique d'acquisition. Les frais directement liés à l'acquisition des titres de participation sont incorporés depuis 2007 au coût d'acquisition de ces titres et amortis fiscalement et comptablement sur 5 ans. Les créances rattachées sont évaluées à leur valeur d'inventaire. Périodiquement, et notamment lors de

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

l'inventaire, Suez Eau France évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation et de ses créances rattachées.

Une dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment de la quote part des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

- *Autres titres immobilisés :*

Il s'agit de titres détenus dans un optique long terme, mais ne correspondant pas aux critères définis pour les titres de participation.

Dépréciations des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable. Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nettes des coûts de transaction.

Stocks et en cours

Les matières premières et consommables en stock sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenus mais hors escompte de règlement. L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque entrée.

Les "en-cours" comprennent des travaux en cours de réalisation, liés à notre activité de distribution d'eau, et comptabilisés suivant la méthode à l'achèvement.

Créances de l'actif circulant

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement.

Les règles de dépréciation des créances clients échues ont fait l'objet d'un changement depuis le 01/01/2020 pour tenir compte des évolutions du recouvrement de notre portefeuille clients. Ce changement a conduit à réajuster les taux à retenir en fonction de l'ancienneté des créances.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Comptes spécifiques des concessions

Ces comptes de passif comprennent :

- ♦ la contrepartie des immobilisations reçues gratuitement des collectivités et inscrites à l'actif de la société sous le poste "immobilisations corporelles" ; l'amortissement industriel sur ces immobilisations, sans impact sur le résultat, est prélevé sur ce compte de passif ;
- ♦ Les financements extérieurs dont bénéficie le concessionnaire sur les investissements qu'il est tenu d'effectuer du fait du contrat de concession ; dès lors que les biens sont financés à l'aide de subventions, la reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
- ♦ L'amortissement de caducité destiné à reconstituer les capitaux investis (financements extérieurs déduits) par le concessionnaire, dans les immobilisations qu'il doit remettre gratuitement au concédant en fin de contrat ; cet amortissement, prélevé sur le compte de résultat, est étalé sur la durée résiduelle de chaque contrat.

Amortissements Dérogatoires

Suez Eau France a constitué une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente les montants déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d'amortissement comptable des immobilisations.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 46 K€ au 31 décembre 2021.

Provision pour renouvellement et remise en état du réseau

Parmi les obligations des sociétés concessionnaires, l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement conduit à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires.

Le calcul de ces provisions se fonde sur une estimation du coût de remplacement des installations.

Pour les immobilisations autres que les canalisations, dans la mesure où leur date de fin de durée de vie est antérieure à la fin du contrat, la dotation est calculée

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

immobilisation par immobilisation, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien.

Pour les réseaux de canalisations, les dotations annuelles sont calculées contrat par contrat en répartissant, sur la durée de chaque contrat, les dépenses probables de remise en état.

Ces dispositions sont dans la pratique appliquées aux contrats dont le chiffre d'affaires annuel part fermière excède 100 K€.

Provision pour retraite et médailles du travail

Le coût de régimes à cotisations définies est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations et en application de la méthode de référence ANC 2013-02. La valorisation du montant des engagements de retraite et assimilés (lorsqu'ils sont représentatifs de prestations définies) a été effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires. Les taux d'actualisation sont

déterminés par référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par l'état.

Les Hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 0,70 %

Dont inflation : 1,75 %

Mortalités : INSEE TGH-TGF 2005

En conformité avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC portant sur IAS 19, la méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié. Cette réforme induit une diminution des engagements de retraite.

La recommandation de l'Autorité des normes comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021 a modifié les règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies. L'impact de ce changement de méthode à la baisse de l'engagement a été comptabilisé en report à nouveau pour 2 357 K€.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Provisions autres

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2014-03 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date d'établissement des comptes.

Ventes d'eau

Le chiffre d'affaires de l'exercice relatif aux ventes d'eau et d'assainissement est constitué par :

1. La totalité des sommes facturées aux clients au titre des services publics dont Suez Eau France est délégataire, y compris les surtaxes et redevances encaissées pour compte de tiers, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. La contrepartie des sommes encaissées pour le compte des tiers est inscrite dans les charges d'exploitation, sous l'intitulé "Comptes de gérance et redevances à reverser". Les montants facturés par Suez Eau France sur la facture d'eau pour le compte d'autrui (des autres délégataires ou collectivité sur le service d'assainissement) sont imputés directement en comptes de tiers sans passage par le compte d'exploitation.
2. Les volumes d'eau consommés mais non encore facturés aux clients à la clôture de l'exercice (y compris les surtaxes et redevances qui seront perçues pour le compte des collectivités).

En ce qui concerne les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée dans les prestations de services.

Revenus du portefeuille titres

Les dividendes sont comptabilisés, pour leur montant net, dans l'exercice où est intervenue la décision de distribuer par l'organe compétent.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Impôt sur les bénéfices

Suez Eau France est intégrée fiscalement dans le périmètre Suez en application des articles 223 A et suivants du C.G.I.

L'impôt sur les bénéfices inscrit dans les comptes de l'exercice est calculé, en vertu de la convention d'intégration, dans les mêmes conditions que si la société était indépendante. L'impôt est en conséquence acquitté à la société mère intégrante Suez SA.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

En millions d'EUR	2021	2020
Distribution d'eau	1 044,7	1 033,6
Assainissement	662,2	575,1
Travaux	115,8	106,9
Autres activités	386,4	373,1
Total	2 209,1	2 088,7

1.2 Les autres achats et charges externes

En millions d'EUR	2021	2020
Surtaxes et redevances pour comptes de tiers	671,4	599,1
Sous-traitance	284,8	260,1
Achats non stockés	233,0	223,6
Entretien	141,4	127,5
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	79,4	76,7
Charges de location et crédit-bail	47,4	48,6
Personnel extérieur	31,4	28,6
Autres services extérieurs	76,8	83,6
Total	1 565,6	1 447,8

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

1.3 Les charges de personnel

En millions d'EUR	2021	2020
Salaires et traitements	328,5	323,3
Charges sociales	155,4	146,4
Total	483,9	469,7

1.4 Immobilisations du domaine concédé

La valeur comptable des immobilisations du domaine concédé sorties au cours de l'exercice s'élève à EUR 246 millions.

1.5 Les dotations et reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

Les dotations et reprises aux amortissements et provisions d'exploitation s'analysent de la manière suivante :

En millions d'EUR	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
	2021	2021	2020	2020
Amortissements	180,1	223,4	187,3	44,3
Immobilisations incorporelles	28,9	0,9	28,1	1,3
Immobilisations corporelles	37,1		36,8	
Immobilisations domaine concédé	8,7		10,0	
Caducité	105,4	222,5	112,4	43,0
Charges à répartir				
Provisions	153,5	164,8	171,2	77,1
Renouvellement	95,9	53,9	99,9	17,0
Sur actif circulant	42,0	53,8	55,0	47,6
Pour charges	15,6	10,2	16,3	8,9
Spéciales de réévaluation				
Sur fonds de subventions		46,9		3,6
Dépréciation des immobilisations		0,0		0,0
Transferts de charges		5,8		4,1
Total	333,6	394,0	358,5	125,5

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

Les transferts de charges correspondent pour l'essentiel :

- aux achats et services extérieurs pour un montant de 1,2 million d'euros,
- aux frais de personnel pour un montant de 2 millions d'euros,
- aux remboursements d'assurance pour un montant de 2,3 millions d'euros

NOTE 2 - RESULTAT FINANCIER

En millions d'Euros	2 021	2 020
Revenus sur titres de participation	30,8	33,0
Autres charges et produits	4,3	4,3
Total	35,1	37,3

NOTE 3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'EUR	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,0	0,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (1)	9,0	2,1
Reprises sur provisions et transferts de charges (2)	23,1	6,2
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-0,1	-0,4
Charges exceptionnelles sur opérations de capital (1)	-28,9	-28,0
Dotations aux amortissements et aux provisions (2)	-13,5	-9,7
Total	-10,4	-29,8

Dont, principalement :

(1)

- PV / VNC immobilisations domaine privé cédées pour -4,6 M€
- PV / VNC immobilisations financières pour 0,9 M€
- Quote Part de Subvention virée au résultat pour 0,2 M€
- Créance IDA report déficitaire pour -6,2M €
- Frais exceptionnels divers pour -10,3 M€

(2)

- Dotation / Reprise provision sur titres pour 7,8 M€
- Provisions compte courant filiales pour -4,3 M€
- Dotation Provision Risque filiale pour -0,4 M€
- Reprise dépréciation créance IDA report déficitaire pour 6,2M €

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 4 - IMPOT SUR LES BENEFICES

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 > 250 millions d'€, le taux d'IS est de 27,5 % (hors retenue à la source)

Une contribution sociale de 3,3 % s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000 €.

En millions d'Euros	2021	2020
Impôt sur résultat courant	8,7	(0,7)
Impôt sur résultat exceptionnel	(3,5)	0,0
Impôt sur redressements fiscaux		
Total	5,2	(0,7)

Notre société au titre de l'exercice 2021 est intégrée au sein du Groupe d'Intégration Fiscal de Suez - SIREN : 433 466 570 - Tour CB 21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris La Défense.

La création de ce groupe fiscal a donné lieu à la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre SUEZ et notre société. Conformément au principe de neutralité, la convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation pour SUEZ de restituer à notre société les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits dès qu'elle redevient bénéficiaire.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice est de 51 589 360 €.

Cette convention a pris fin avec effet rétroactif au 01/01/2022.

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

5.1 Valeurs brutes

	2 020	Apport (3)			2 021
En millions d'EUR		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Immobilisations Incorporelles	620,6	1,6	49,7	-94,3	577,6
Dont Autres Droits d'usage	233,9	0,7	1,8	-64,4	172,0
Dont fonds de commerce (1)	101,2	0,0	0,0	0,0	101,2
Immobilisations corporelles	8 220,1	132,1	348,2	-1 089,6	7 610,7
Domaine privé (2)	938,0	9,5	31,2	-38,6	940,1
Domaine concédé concessionnaire	1 843,9	78,6	142,9	-400,3	1 665,1
Domaine concédé concédant (immobilisations reçues des collectivités)	5 242,3	39,1	0,0	-475,5	4 805,8
Immobilisations corporelles en cours	195,9	4,9	174,1	-175,2	199,7
Avances et acomptes versés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	8 840,8	133,7	397,9	-1 183,8	8 188,6

(1) Mali technique de fusion SDEI : 99,8
Mali technique de fusion SOBEP : 1,2
Mali technique de fusion SOGEST : 0,2

(2) Dont Mali technique de fusion EAU et FORCE : 57,0
Dont Mali technique de fusion EAUX DU NORD : 0,7
Dont Mali technique de fusion EAUX DE L'ESSONNE : 0,8

(3) Dont effet des opérations de fusion/ TUP SEERC réalisée sur l'exercice 133,7 M€

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

5.2 Comptes spécifiques des concessions

En millions d'Eur	2 021	2 020
Immobilisations mises en concession par le concédant (1)	2 984,7	3 260,5
Immobilisations financées par les tiers	110,6	145,7
Amortissements de caducité	813,1	897,9
Total	3 908,4	4 304,0

(1) correspond à la valeur nette comptable des biens remis gratuitement par la collectivité lors de la signature d'un contrat ou à l'occasion d'un avenant et dont Suez Eau France a la charge de renouvellement.

5.3 Amortissements et Provisions

En millions d'Eur	2 020	Apport (2)			2 021
		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Immobilisations Incorporelles	377,3	1,5	28,5	-67,9	339,4
Dont Autres Droits d'usage	213,0	0,7	7,7	-65,2	156,2
Immobilisations corporelles	3 221,5	56,4	110,4	-362,3	3 026,0
Domaine privé (1)	600,5	7,2	37,1	-27,1	617,7
Domaine concédé concessionnaire	639,3	29,1	73,3	-154,5	587,2
Domaine concédé concédant	1 981,7	20,1	0,0	-180,7	1 821,1
Total	3 598,8	57,9	138,9	-430,2	3 365,4

(1) Dont Amortissement Mali de fusion EAU et FORCE : 4,6
Dont Amortissement Mali de fusion EAUX DU NORD : 0,03
Dont Amortissement Mali de fusion EAUX DE L'ESSONNE : 0,01

(2) Dont effet des opérations de fusion / TUP SEERC réalisée sur l'exercice 57,9 M€

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

6.1 Valeurs brutes

	2 020	Apport (1)			2 021
En millions d'Eur		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Titres de participations consolidés	564,6	-32,8	0,6	0,0	532,5
Titres de participations non consolidés	2,8	0,0	0,0	0,0	2,8
Créances rattachées à des participations	82,4	0,0	0,5	-5,4	77,4
Autres titres immobilisés	0,8	0,0	0,0	-0,2	0,5
Prêts	10,3	0,0	0,6	-5,6	5,4
Autres immobilisations financières	2,4	0,2	0,1	-0,3	2,5
Total	663,3	-32,6	1,8	-11,5	621,1

(1) Dont effet des opérations de fusion/TUP SEERC réalisée sur l'exercice -32,6 M€

6.2 Provisions

	2 020	Apport (2)			2 021
En millions d'Eur		Reclassement	Augment°	Diminut°	
Titres de participations consolidés (1)	310,7	-30,4	8,9	-16,5	272,7
Titres de participations non consolidés	2,7	0,0	0,0	0,0	2,7
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	0,4	0,0	0,0	-0,2	0,2
Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	313,7	-30,4	8,9	-16,7	275,5

(2) Dont effet des opérations de fusion / TUP SEERC réalisée sur l'exercice - 30,4 M€

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

En millions d'Eur	Montant brut au 31 décembre 2021	à 1 an au plus	à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	85,3	3,1	82,2
Créances rattachées à des participations	77,4	0,0	77,4
Prêts	5,4	2,8	2,6
Autres immobilisations financières	2,5	0,3	2,2
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	23,6	23,6	
ACTIF CIRCULANT	842,20	1 018,5	309,0
Créances clients et comptes rattachés	447,10	930,2	
Autres créances	390,00	83,2	309,0
Charges constatées d'avance	5,1	5,1	
Total	951,10	1 045,2	391,2

A compter de 2021 montants hors produits à recevoir voir note 12

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

En millions d'Eur	2021	2020
ACTIF	5,1	4,2
Charges constatées d'avance	5,1	4,2
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Primes de remboursement des obligations restant à amortir		
PASSIF	72,6	76,2
Produits constatés d'avance	72,6	76,2

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES

9.1 Variations des capitaux propres

Variations des capitaux propres	(En millions d'EUR)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2020 (hors résultat)	466,9
Affectation du résultat à la réserve légale	0,0
Variation du report à nouveau	(36,9)
Variation du capital	
Variation des primes d'émission et d'apport	
Dividendes en attente d'affectation	
Variation des subventions d'investissements	(0,0)
Variation des provisions réglementées	0,0
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2021 (hors résultat)	429,9

9.2 Composition du capital social

Composition du capital social	Nombre	Valeur Nominale	Montant En millions d'Eur
Total actions à la clôture de l'exercice 2021	42 222 404	10	422,22
Actions émises en cours d'exercice :			0,00
Augmentation de capital			0,00
Conversions d'obligations			0,00
Souscriptions d'actions réservées aux salariés			0,00
Actions composant le capital social en fin d'exercice	42 222 404		422,22

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'Eur	2020	Variations de l'exercice				2021
		Apport	Dotations	Reprises	Reclassement	
Provisions pour retraites et médailles	109,9	1,7	0,0	(3,4)	-2,4	105,8
Provisions pour renouvellement	402,6	9,3	95,9	(53,9)	-65,3	388,6
Autres provisions pour risques	16,3	0,0	8,7	(3,2)	0,0	21,7
Autres provisions pour charges	9,4	0,1	7,2	(3,6)	0,0	13,1
Total	538,3	11,1	111,8	(64,2)	-67,7	529,3
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation			111,4	(64,2)		
- exceptionnelles			0,4	(0,1)		

NOTE 11 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

En millions d'Euro	Montant brut au 31 déc. 2021	à 1 an au plus	à plus d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	130,3	108,2	15,3	6,8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	0,0		
Emprunts et dettes financières divers (1)	25,9	3,8	15,3	6,8
Compte courant groupe filiales	104,4	104,4		
avances et acomptes sur commandes en cours	237,4	237,4		
dettes d'exploitation et diverses	471,5	471,5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22,3	22,3		
Dettes fiscales et sociales	449,2	449,2		
autres dettes d'exploitation	105,8	97,4	6,5	1,9
Dettes sur immobilisations	8,0	8,0		
Droits d'usage	10,4	2,1	6,5	1,9
Autres dettes diverses	14,7	14,7		
Produits constatés d'avance	72,6	72,6		
Total	945,0	914,5	21,8	8,7

A compter de 2021 montants hors charges à payer voir note 12

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 12 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

12.1 Détail des produits à recevoir

En millions d'Eur	2021	2020
Clients, factures à établir	483,1	497,0
- dont affermage eau assainissement	435,6	456,9
Etat, produits à recevoir	1,9	3,9
(1) dont CFE	0,7	1,3
(2) dont taxe foncière	1,5	0,9
Divers produits à recevoir	0,3	0,6
Total	485,3	501,5

12.2 Détail des charges à payer

En millions d'Eur	2021	2020
Intérêts courus sur emprunts	0,0	0,0
Fournisseurs, factures non parvenues	230,4	208,5
Fournisseurs, factures non parvenues sur immobilisations	41,7	39,4
Provisions dettes sociales & fiscales	158,4	142,2
- dont sociales	134,1	98,5
- dont fiscales	24,3	18,9
Compte de tiers à reverser aux collectivités/factures à établir	166,7	155,5
Divers charges à payer	21,1	22,0
Total	618,3	567,6

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 13 - ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES LIEES OU ASSOCIEES ET RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

En millions d'Eur	Entreprises liées	Entreprises Associées
Titres de participation	241,4	18,5
Créances rattachées à des participations	77,4	0,0
Dettes rattachées à des participations	0,0	0,0
Prêts	5,4	0,0
Créances clients et comptes rattachés	6,8	0,0
Comptes courant débiteurs	306,6	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	4,2	0,0
Comptes courant créditeurs	89,2	15,1

En millions d'Eur	Entreprises liées	Entreprises Associées
Intérêts sur créances rattachées à des participations	2,7	0,0
Intérêts sur dettes rattachées à des participations (1)	0,0	0,0
Intérêts sur comptes courants créditeurs des filiales	0,0	0,0
Intérêts sur comptes courants débiteurs des filiales	0,6	0,0
Produits de participations	29,1	0,1
Intérêts sur prêts	0,6	0,0

NOTE 14 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET OPERATIONNELS

14.1 CREDIT-BAIL

Immobilisations en crédit-bail

En millions d'euros	Valeur d'origine	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées
Constructions	42,3	0,0	61,2
Total	42,3	0,0	61,2

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

14.2 ENGAGEMENTS DONNES

En millions d'euros	
Engagement donné sur crédit-bail immobilier	0,0
Intérêts liés	0,0
Engagement sur marchés obtenus et donnés au profit de tiers	47,1
Autres engagements sociaux long terme	0,0
Total	47,1

14.3 ENGAGEMENTS REÇUS

En millions d'euros	
Autres engagements reçus des fournisseurs	

14.4 ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

En millions d'euros	
Engagements d'investissement sur concessions	18,8
Engagements d'investissement hors concessions	0,0

NOTE 15 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

NOTE 16 - EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	2021	2020
Personnel statutaire	7 421	7 429
Cadres	1 074	1 026
Techniciens supérieurs et maîtrise	1 582	1 536
Ouvriers, employés, techniciens	4 765	4 867
Personnel intérimaire	483	468

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX
COMPTES INDIVIDUELS

NOTE 17 - EVALUATION DE L'IMPOT LATENT A LA FIN DE L'EXERCICE

En millions d'euros	2020	Apports	Variations	2021
Charges non déductibles ou produits				
non taxés temporairement	141,4		-23,9	117,5
Provisions pour retraites	36,4		-3,6	32,8
Différences entre les valeurs comptables et fiscales des titres				

NOTE 18 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

18.1 PARTICIPATION DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE SUEZ EAU FRANCE

SUEZ EAU FRANCE

ANNEXE AUX

COMPTES INDIVIDUELS

18.2 LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Système de base

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

En K Euro	Siren	Valeurs comptables des litres détenus		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
		Brutte	Nette	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.				
1. Filiales non reprises au § A.				
a. Filiales françaises (ensemble)				
Arboval : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	433 659 364	50	50	1 012
ASTE0	850 481 540	1 000	1 000	0
CBSE	352 256 473	1 753	1 753	0
DOLEA ASSAINISSEMENT : 5 rue Emmanuel Jadelet 39100 DOLE	814 006 599	292	292	153
DOLEA EAU : 5 Rue Emmanuel Jadelet 39100 DOLE	813 979 283	208	208	51
EAU DE BEZIERS	823 427 398	600	600	1 395
EAU DE NORMANDIE	528 324 981	1 931	1 931	0
EAU D'OLIVET	803 317 957	100	100	0
Eau du Sud Parisien : 9 CHEMIN DU Port Brun 91270 Vigneux sur Seine	410 123 020	800	800	1 948
Elocia : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	438 027 740	50	50	724
EPUREO	844 546 952	100	0	0
GRAVTEO	844 550 202	50	0	0
MEROPUR	843 083 825	10	0	0
NANCIENNE DES EAUX : 16 rue de Norvège 54500 VANDOEUVRE LES NANCY	300 601 374	3 077	1 839	250
ODIVEA	881 162 911	1 020	1 020	0
OPALIA	800 754 301	50	50	0
OPELYS	812 942 068	40	40	0
ORLEANAISE DES EAUX	537 705 543	500	500	0
ROANNE ASSAINISSEMENT : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	411 138 662	38	38	94
ROANNE BIOENERGIE	847 843 349	355	355	0
SAARC	832 143 523	150	150	195
SAS EAU GRAND AVIGNON	842 903 437	300	300	643
SEMOP EAU ISSANKA	825 209 141	360	360	0
Séqualy : 988 Chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux La Pape	750 828 683	5	5	166
SGAD	433 916 632	2 130	0	0
SNC SERA	788 979 227	150	150	634
VAITEHI		4 081	4 081	0
VALEAURHIN	842 755 399	600	600	0
VEND'O	843 391 608	182	182	0
SEYNOISE DES EAUX	832 604 532	325	325	0
SUEZ GRAND LONGWY AGGLOMERATION	897 424 628	50	50	0
STE DES EAUX DE L'AGGLO DE BRIVE	902 717 065	250	250	0
MARNEAUVAL	904 717 065	50	50	0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0
		0	0	0
2. Participations non reprises au § A.				
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				
SEDUD : zi de Quevert - 9 bid de Preval 22100 Quevert	389 469 826	533	533	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)		0	0	0